



PROGRAMME

DE FORMATION DETAILLE

ATELIER ESTHETIQUE

Réflexologie Plantaire Thai | **Durée : 2 jours**

Prérequis à l'entrée en formation

CAP Esthétique



Objectifs de la formation

- Accueillir et accompagner les clientes
- Maîtriser la technique d'un modelage
- Elaborer un protocole d'une heure
- Développer ses compétences dans le domaine du bien-être



Programme de la formation

1er jour :

- Présentation du stagiaire, de son cursus professionnel et de ses attentes
- Historique et spécificités du modelage
- Indications et contre-indications du modelage
- Les bienfaits du modelage
- Démonstration des manœuvres sur la face postérieure
- Démonstration des manœuvres sur la face postérieure
- Pratique des manœuvres sur la face postérieure

2ème jour :

- Démonstration des manœuvres sur la face antérieure
- Pratique des manœuvres sur la face antérieure
- Pratique du protocole dans sa globalité



Modalités d'inscription et délais

Entretien de positionnement réalisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault.

La formation est suivie dans un délai d'un semestre à compter de l'inscription.

Public visé

Artisan, salarié du secteur artisanal, créateur d'entreprise

Contact pédagogique :

Marion FOUGAIROLLE
m.fougairolle@cma-herault.fr

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel

Profil du formateur

Formateur en pratique professionnelle diplômé dans le secteur visé, ou extérieur agréé par une procédure de marché public.

Matériel

- Un plateau technique de 15 postes
- Fournitures esthétique
- Remise d'un book

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en fin de formation : exercice pratique, mise en situation...

Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire, complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session

Proposition de suite de parcours.

Validation :

- Fiche d'évaluation des acquis de la formation
- Certificat de suivi de formation

Accessibilité aux personnes handicapées :

Référent handicap Evelyne GUTH
e.guth@cma-herault.fr 0467727209

Tarifs

294 € / jour

Prise en charge possible :

- Pour l'artisan par le FAFCEA
- Pour le salarié par l'OPCO EP

Inscription & informations :

Service formation CMA 34

Florence HERMANT | 04 67 72 72 19
f.hermant@cma-herault.fr

Mise à jour le 20/06/2024